



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 5/2008-2009

Du 10 octobre au 21 novembre 2008

Renens, le 21 novembre 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée sous un nouveau format.

Afin de vous informer plus régulièrement des décisions et dossiers suivis par la Municipalité et pour faire suite au vœu d'un Conseiller communal, il a en effet été décidé de préparer ce communiqué en vue de chaque séance de Conseil communal.

Par ailleurs, un nouveau chapitre intitulé "Affaires intercommunales" est introduit afin de présenter en alternance un état des lieux des dossiers en cours et informations importantes concernant les structures intercommunales auxquelles la Municipalité participe (SDOL, Bureau Intercommunal, SIE-TVT, UCV, Lausanne Région, TL). Enfin, le chapitre "statistiques" présentera en alternance des éléments statistiques sur la population de Renens, les naturalisations, chômage, RI, etc., lorsqu'ils seront disponibles. Il est à noter qu'il n'y aura donc pas systématiquement un chapitre "statistiques" dans chaque communiqué de la Municipalité.

1. Sous la loupe

Projet de Fabio Celestini / Fondation 442 - Boucllement des comptes (préavis 41-2008)

La Municipalité a approuvé le décompte relatif au préavis relatif à la participation de la ville de Renens au projet de Fabio Celestini – Fondation 442. Le décompte présente une dépense nette pour un montant de Fr. 73'186, soit une moins-value de Fr. 1'814 par rapport aux Fr. 75'000 prévus dans le préavis.

Des contacts sont par ailleurs en cours avec Fabio Celestini en vue d'organiser une rencontre avec lui d'ici la fin de l'année afin de préciser la forme que prendra l'appui de la Fondation 442 à Renens.

Mise à disposition de la salle de gymnastique du collège du 24-Janvier

De novembre 2007 à mars 2008, la salle de gymnastique du Collège du 24-Janvier a été mise à disposition des jeunes de Renens les samedis après-midi sous la supervision d'un

moniteur. Durant cette période, en moyenne 24 jeunes par jour d'ouverture avaient bénéficié de ce service, soit un total de 337 jeunes.

Un bilan, jugé positif à tous points de vue, mettait en avant le fait que l'ensemble des utilisateurs ait souhaité le renouvellement de l'opération, montrant ainsi qu'elle correspondait bien à un besoin exprimé par les jeunes eux-mêmes, et que l'expérience s'était également révélée positive du côté des concierges.

Sur proposition de la Direction Culture-Jeunesse-Sport, la Municipalité a accepté le 24 octobre dernier de reconduire cette expérience du 1^{er} novembre 2008 au 25 avril 2009, soit 20 semaines.

Deux personnes ont été engagées en qualité de moniteurs sportifs afin d'assurer en alternance l'encadrement des jeunes pendant ces après-midi sportifs.

Pose de buts au parc de la Rose Rouge et renouvellement de l'abri du parc du Ranch: des projets à l'initiative ou en collaboration avec des jeunes

En 2007, suite à un contact entre les jeunes du quartier du Ranch et le délégué Jeunesse de Culture-Jeunesse-Sport, toute une série de travaux pour consolider et améliorer les infrastructures du quartier avaient été exécutés par le secteur Environnement et Maintenance en collaboration avec ces adolescents. Le bilan de cette première expérience avec les jeunes était positif dans le sens où leur participation engendre moins de déprédations qu'avant.

Ces travaux avaient permis de constater la vétusté et l'état de délabrement de l'abri en bois du parc. La Municipalité a décidé d'acquérir un nouvel abri en structure métallique (plus solide et plus résistant). Ce nouvel abri sera posé en collaboration avec le délégué Jeunesse et les jeunes du quartier.

La Municipalité a également décidé d'aménager un mini-terrain de football dans le parc de la Rose Rouge (pose de buts amovibles) et de confier au CTC l'étude d'un projet de réaménagement complet du parc. Cette décision fait suite à une pétition signée par des jeunes et adultes du quartier de la Rose Rouge demandant la construction d'un mini-terrain de football et à une rencontre entre les représentants de la Ville de Renens (PolOuest, CTC et CJS-délégué Jeunesse) et les signataires de cette pétition.

Harmonisation de l'ensemble des registres (personnel, fiscal, bâtiments, population) avec les registres fédéraux – épuration du registre des rues

L'harmonisation des registres est un projet national qui vise à ce que certaines données spécifiques soient tenues de la même manière dans tous les registres des habitants de toute la Suisse. L'objectif est de coordonner l'ensemble des informations sur la population et de permettre ainsi l'attribution du nouveau numéro AVS, le recensement automatique de la population, etc. Une loi d'application vaudoise de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres est en cours d'élaboration.

Cette harmonisation des registres doit se faire en conformité avec les besoins légaux et constitue à ce titre un travail important qui requiert précision et rigueur. Pour ce faire, le logiciel informatique Citizen utilisé pour le registre des habitants de Renens est mis en conformité par le biais de la maintenance annuelle. La Municipalité a accepté que le service Urbanisme et Bâtiments ait recours à un emploi subventionné pour apurer le registre des bâtiments.

Par ailleurs, dans le cadre de l'harmonisation du registre communal, il est nécessaire de procéder à la révision de la nomenclature des rues.

Deux rues posaient problème: l'une située entre l'avenue du 24-Janvier et la rue de Lausanne était sans nom, l'autre était un lieu-dit "Sur-la-Croix". La Municipalité a décidé de modifier la nomenclature de ces rues. La première s'appellera désormais "Rue de Sécheron" (en référence à un lieu-dit bordant cette rue et dont le nom n'a encore pas été utilisé) tandis que la seconde est renommée "Chemin de Sur-la-Croix" de manière à aux riverains de devoir procéder à de laborieux changements d'adresse.

Egalement, suite au développement du nouveau quartier En Belle Vue, un nouvel accès en impasse entre la rue du Bugnon et la rue de Cossonay va être créé qu'il est proposé de nommer "Chemin de Bellevue" en référence à la mention "En Bellevue" sur les anciens plans cadastraux. Par ailleurs, cela va impliquer de modifier l'adresse des bâtiments sis actuellement au chemin de Jouxens 6, 8, 10 et 12 dans la mesure où l'accès à ces bâtiments de débouchera plus sur le chemin de Jouxens. Les habitants concernés par ce futur changement d'adresse en ont été informés par courrier de la Municipalité.

Intégration – Projet pilote de cours de français en partenariat entre la Municipalité et les 4 EMS de Renens:

La maîtrise de la langue française est indiscutablement un enjeu important pour une intégration sociale et professionnelle réussie. Dans ce sens, les EMS constituent des partenaires privilégiés dans la mesure où parmi leurs employé-e-s, nombreux sont les ressortissant-e-s étranger-e-s dans les secteurs de la maintenance et du service hospitalier qui tireraient bénéfice d'un perfectionnement en français.

La Municipalité, sur proposition de la Direction de la Sécurité Sociale, entend promouvoir une offre de cours de français axés sur la pratique professionnelle donnés à Renens au personnel de 4 EMS (Fondation Mont Riant "La Méridienne", l'Oriel, Les Baumettes, Les Novalles). En contrepartie, et dans une démarche d'intérêt bien compris, les directions de ces EMS incluent ces cours dans le temps de travail du personnel concerné (cours hebdomadaires de 3 périodes durant 6 mois). Outre le perfectionnement en français (communication tant écrite qu'orale), il s'agit également de favoriser une meilleure intégration dans la vie quotidienne de l'entreprise ainsi qu'une plus grande autonomie et une mise en confiance dans l'environnement social.

Par ce projet, intitulé "Label Intégration", la Ville de Renens s'inscrit dans une approche innovante en encourageant l'entreprise à être un lieu d'intégration. Elle répond également aux attentes de la loi fédérale sur les Etrangers (LEtr) et de la loi cantonale sur l'intégration et la prévention du racisme (LIEPR).

Pour le réaliser, il a donc été décidé de mandater l'association Français en Jeu, de lui attribuer un montant en rémunération de sa collaboration à ce projet et de déposer une demande de participation financière auprès du canton.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé:

- d'accepter la participation de la Ville de Renens à la **journée sportive régionale** organisée par Lausanne Région le 4 octobre 2009 avec la présentation du Renens Sumo

Club. Cette journée implique 29 communes de la région lausannoise et a pour objectif d'inciter les habitants de la région à découvrir la pratique d'un sport présenté par un club différent dans chaque commune.

- de signer « ***l'Appel des Villes en faveur du Protocole Hiroshima-Nagasaki*** ». Cet appel vise à promouvoir le Protocole Hiroshima-Nagasaki. Ce protocole additionnel du traité de non-prolifération des armes nucléaires a pour objectif de corriger une inégalité entre Etats instaurée par le traité. Pour mémoire, la Ville de Renens est membre de l'Association des Maires pour la Paix depuis le 2 juin 2008 qui relaie cet appel;
- d'approuver et de signer le nouveau règlement de location et d'utilisation des locaux scolaires et de le distribuer à toutes les sociétés qui utilisent les **locaux scolaires**. Le précédent règlement datait du 18 juin 1963 et ne correspondant plus aux exigences actuelles des services de la Ville de Renens;
- d'accepter d'ouvrir **l'enquête publique concernant la surélévation du bâtiment** existant de trois niveaux à **l'avenue Longemalle 1** (anciennement parcelle Kodak), en dérogation par rapport à l'affectation du plan de quartier;
- d'accepter les nouveaux tarifs pour la facturation 2008 des **déchets urbains industriels et commerciaux** qui ont subi une légère augmentation par rapport aux tarifs 2007;
- l'adjudication des travaux suivants :
 - fourniture et pose de luminaires pour l'équipement du futur **giratoire rue du Lac/rue du Léman/rue du Caudray**;
 - dans le cadre du **site scolaire du Léman** : fourniture de lustrerie et de tableaux électriques
- d'accepter le projet "L'Arbre de Joie" qui se tiendra au Centre Métropole de Renens du 11 au 13 décembre 2008 et de participer au financement de ce projet;

La Municipalité a pris acte :

- du bilan des « **Ateliers Graf** » de Renens qui ont eu lieu les 13 et 14 septembre 2009;
- du bilan de la saison 2008 du cinéma plein air « **La Piazzetta** »;
- de la note établie par la déléguée à l'intégration concernant la **journée particulière organisée par la CISE** (Commission Intégration Suisses – Etrangers) le 8 novembre 2008 sur la Place du Marché.

3. Affaires Intercommunales

Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL)

- le 1^{er} novembre dernier, s'est tenu à la salle du Polydôme de l'EPFL le « **Marché du SDOL** » au cours duquel des représentants des autorités communales et cantonales, des techniciens communaux et des urbanistes ont commenté les différents chantiers en cours ainsi que les grands projets actuellement à l'étude tels que la requalification de la gare de Renens, le tram Lausanne-Bussigny, l'aménagement et l'urbanisation de Malley, etc.

Environ 300 personnes ont visité le marché parmi lesquelles une dizaine de conseillers communaux de Renens.

C'est par ailleurs lors de ce même "Marché du SDOL" que CFF Immobilier a présenté un certain nombre de ses projets en cours dont un mandat d'études parallèles en partenariat avec la Commune de Renens pour développer le secteur des entrepôts situés sur le territoire de la commune. Quatre bureaux d'études ont été sélectionnés et chargés de présenter différentes solutions urbaines pour développer la mixité du secteur tout en conservant une activité secondaire. Le jury de sélection compte deux représentants de la commune (Tinetta Maystre, Conseillère municipale Urbanisme & Bâtiments, en alternance avec Marianne Huguenin, Syndique, et Martin Hofstetter, urbaniste). Le mandat d'études parallèles se termine en décembre 2008 et les résultats feront l'objet d'une présentation publique début 2009.

- Les **locaux dans lesquels le bureau du SDOL avait emménagé en mai dernier ont été officiellement inaugurés** le 14 novembre en présence de deux conseillers d'Etat des partenaires du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) et de Lausanne Région.

Ces locaux situés à Perrelet dans les bâtiments des tl permettent de réunir dans un même lieu trois schémas directeurs (SDOL, SDRM et SDNL¹), le PALM, Lausanne Région et les tl. Cette proximité est l'opportunité d'une plus grande synergie entre ces différents acteurs; elle montre aussi à quel point les transports publics sont au cœur des schémas directeurs et des plans d'agglomération.

L'arrivée du SDOL dans ces locaux - situés au centre de l'agglomération – intervient alors que les projets déposés à Berne parmi lesquels les axes forts, le réseau de bus 2009-2014 et la gare de Renens entrent dans une phase de croissance et que des moyens doivent être déployés pour les défendre.

- La **3^{ème} Conférence d'agglomération a lieu le 20 novembre** à la Salle de Spectacles de Renens. Organisée par Lausanne Région et l'Association des Communes de la Région Morgienne, elle a pour objectif de présenter aux représentants des 26 Municipalités concernées les avancées du PALM et l'état des travaux en cours dans le cadre du SDOL, en présence du président de Lausanne Région, des présidents des schémas directeurs et des deux conseillers d'Etat membres du comité de pilotage du PALM.

4. Rencontres

- **Rencontre Autorités-Entreprises organisée le 11 novembre:** les responsables des entreprises rennaises étaient conviés à une soirée placée sous le thème de l'évolution de la mobilité et des transports publics dans l'Ouest Lausannois au cours de laquelle les projets en cours concernant la gare de Renens et sa requalification, l'étude du réseau d'axes forts de transports leur ont été présentés. 49 entreprises rennaises (soit 66 personnes) étaient représentées à cette soirée à laquelle ont également participé François Marthaler, Conseiller d'Etat et Chef du Service des infrastructures, les membres de la Municipalité et les chefs de service.
- **Séance d'information sur le Conseil d'établissement** des établissements primaire et secondaire: organisée **le 17 novembre** à l'attention des parents des élèves, cette séance

¹ Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL), Schéma Directeur de la Région Morgienne (SDRM) et Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

à laquelle ont participé environ 80 personnes était destinée à présenter le fonctionnement, les enjeux et les objectifs de cet organe créé dans le cadre de la mise en place des mesures EtaCom et qui remplace les commissions scolaires. Il s'agissait également d'expliquer sa composition et la manière dont ses membres seront désignés, notamment les représentants de parents d'élèves qui constituent le quart des membres et qui seront élus le 21 janvier 2009.

- **Séance du groupe de concertation pour le projet de rénovation de la Place du Marché:** la première séance s'est déroulée le 17 novembre en présence des représentants des étalagistes et des commerçants, des groupes politiques représenté au Conseil communal, de l'USL, du Far, de la CISE, du CRA et des jeunes, soit au total une vingtaine de personnes sous la présidence de la Conseillère municipale Tinetta Maystre. Ce groupe participe au projet de planification de la place, du square et des rues alentours.

LA MUNICIPALITE